



Paris, le 2 septembre 2016

Madame Annick Girardin  
Ministre de la Fonction Publique  
80 rue de Lille  
BP 10445  
75327 Paris cedex 7

Monsieur Jean-Michel Baylet,  
Ministre de l'aménagement du territoire, de la ruralité et des  
Collectivités territoriales  
Hotel de Castrie  
72, rue de Varenne  
75007 Paris

**Objet : préavis de grève national**

Madame la Ministre, Monsieur le Ministre,

La Fédération SUD Collectivités Territoriales dépose un préavis de grève pour le **15 septembre 2016 à 00h01** (ce préavis comprend la nuitée en amont de cette journée pour les personnels travaillant en horaires décalés). Il concerne tous les agents titulaires et non titulaires des collectivités territoriales et de leurs établissements publics.

Ce mouvement s'inscrit dans le légitime combat contre les attaques incessantes de ce gouvernement envers les droits des salariés du privé et du public, des précaires et des générations futures.

Nos revendications portent sur :

- L'abrogation de la loi Travail et de la loi Notre,
- La garantie d'un revenu décent pour tous avec un salaire mensuel de 1700€ net hors prime,
- La diminution du temps de travail à 32 heures/semaines avec embauches correspondantes,
- L'égalité professionnelle et salariale entre les femmes et les hommes et la fin des discriminations pour tous,
- L'âge légal de départ en retraite à 60 ans pour tous et le retour aux 37 ans ½ de cotisations dans le public comme dans le privé.

Veuillez agréer, Madame la Ministre, Monsieur le Ministre, l'expression de nos salutations distinguées.

La Secrétaire Fédérale

Sylvie Assailly-Brizio